

Soumettez vos tarifs de remorquage et d'entreposage de véhicules

Les tableaux et glossaires ci-dessous vous aideront à comprendre les différentes catégories de services et à noter les tarifs maximaux pour :

- le remorquage (page 3)
- la récupération - dépanneuses (page 6)
- la récupération - équipement, véhicules spécialisés et de soutien (page 8)
- la récupération - main-d'œuvre (page 10)
- l'entreposage de véhicules (page 12)

Ce document est uniquement destiné à servir de référence et d'aide-mémoire. Vous devez utiliser le portail en ligne pour soumettre un taux maximal distinct pour chacun des services figurant dans les tableaux ci-dessous qui s'appliquent à votre entreprise. Par exemple, si vous fournissez des services de remorquage pour des véhicules de moins de 4536 kg et pour des véhicules de 4536 à 11 793 kg, vous devez soumettre un taux pour chaque service séparément.

Un exploitant de services de remorquage ou un exploitant de services d'entreposage de véhicules ne peut facturer **que les services nécessaires**.

Les taux maximaux représentent le maximum qui peut être facturé pour chaque service de remorquage, de récupération ou d'entreposage. **Les exploitants individuels peuvent facturer des montants allant jusqu'aux montants publiés les plus élevés sur leur barème de taux maximaux.**

Aucun taux pour les services, l'équipement, les véhicules ou la main-d'œuvre sous-traités nécessaires pour effectuer un recouvrement ne peut être supérieur de plus de 15 % au montant facturé par le fournisseur tiers.

Les **services de remorquage** comprennent toutes les activités, à l'exception des services de récupération, qui sont nécessaires pour remorquer le véhicule automobile en question, y compris la préparation au remorquage, l'analyse de la scène, le positionnement et la sécurisation du véhicule automobile en question et son remorquage.

Les **services de récupération** sont des services spécialisés, y compris l'utilisation de dispositifs d'extraction, de treuils et de personnel qualifié, qui sont nécessaires pour

déplacer ou repositionner un véhicule automobile pour le préparer au remorquage, mais ne comprennent pas l'utilisation d'un équipement de remorquage standard à l'égard d'un véhicule automobile vertical qui est situé dans un stationnement ou sur une propriété privée, sur une chaussée, un accotement ou un endroit où il peut être retourné à une chaussée ou à un accotement en utilisant un équipement de remorquage standard ou un treuil, si la distance que le véhicule automobile doit être déplacé par le treuil est inférieure à cinq mètres.

Pour en savoir plus, consultez le site ontario.ca/TarifsRemorquageEntreposage

Remorquage

Catégorie	Services	Structure des taux	Mes tarifs et notes
Remorquage	Remorquage de base , PNBV du véhicule remorqué ≤ 4 536 kg	Base	
Remorquage	Remorquage de base , PNBV du véhicule remorqué > 4 536 - 11 793 kg	Base	
Remorquage	Remorquage de base , PNBV du véhicule remorqué > 11 793 kgs	Base	
Remorquage	Remorquage prolongé , PNBV du véhicule remorqué ≤ 4 536 kg	/km	
Remorquage	Remorquage prolongé , PNBV du véhicule remorqué > 4 536 -11 793 kgs	/km	
Remorquage	Remorquage prolongé , PNBV du véhicule remorqué > 11 793 kgs	/km	
Remorquage	Attente , conducteur de remorquage	/heure	
Remorquage	Déplacement pour se rendre sur les lieux	/km	

Glossaire

Le **remorquage de base** - est un taux de remorquage de base jusqu'à une distance initiale maximale de 10 **kilomètres** jusqu'à la destination déterminée par l'agent de police ou le client, y compris toute distance parcourue pour remorquer le véhicule jusqu'à un point de cheminement nécessaire. Le taux de remorquage de base est déterminé par le poids nominal brut du véhicule (PNBV) du véhicule remorqué. Ce

taux comprend l'intervention sur les lieux et la préparation au remorquage, mais pas les services de récupération figurant dans le barème des taux maximaux.

Le **remorquage prolongé** - est un taux de remorquage applicable à chaque kilomètre complet au-delà de la distance de remorquage d'un remorquage de base pour transporter le véhicule jusqu'à la destination définie. Le taux de remorquage étendu est déterminé par le poids nominal brut du véhicule (PNBV) du véhicule remorqué. These rates do not apply to events where Recovery Service charges are applicable.

Ces taux ne s'appliquent pas aux événements pour lesquels des frais de service de récupération sont applicables.

Attente - si on vous demande d'attendre, sur les lieux d'une collision ou d'un autre incident, si on vous demande de vous tenir prêt, l'attente est admissible à la facturation après 15 minutes consécutives, et chaque période subséquente de 15 minutes consécutives passées par un conducteur de dépanneuse en attente lorsque le conducteur est :

Sur les lieux d'une collision ou d'un autre incident, si le personnel d'urgence le demande.

- Dans un centre de signalement des collisions, si le personnel d'urgence ou un employé ou un représentant du centre de signalement des collisions le demande.
- À une station d'inspection de camions ou à tout autre endroit, si un agent de police ou un inspecteur le demande, mais à l'exclusion du temps pendant lequel le conducteur de la dépanneuse ou la dépanneuse elle-même fait l'objet d'une inspection, d'une application de la loi ou d'une activité connexe, y compris pendant le triage ou le temps d'attente (qu'un véhicule soit remorqué ou non).

Ce taux horaire est calculé pour chaque période ou segment de 15 minutes.

Déplacement pour se rendre sur les lieux - applicable aux dépanneuses d'intervention nécessaires pour fournir un remorquage de base.

Le taux est calculé pour toute distance nécessaire parcourue au-delà de 10 kilomètres entre l'emplacement du véhicule répondant au moment de la répartition et la scène.

Récupération — dépanneuses

Catégorie	Services	Structure des taux	Mes tarifs et notes
Récupération — dépanneuses	flèche rotative , 75 tonnes ou plus	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche rotative , 70 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche rotative , 65 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche rotative , 60 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche rotative , 55 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche rotative , 50 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche rotative , 45 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche rotative , 40 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche fixe , 50 tonnes ou plus	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche fixe , 45 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche fixe , 40 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche fixe , 35 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche fixe , 30 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche fixe , 25 tonnes	/heure	
Récupération — dépanneuses	flèche fixe , 20 tonnes	/heure	

Récupération – dépanneuses	flèche fixe , 15 tonnes	/heure	
Récupération – dépanneuses	flèche fixe , 10 tonnes	/heure	
Récupération – dépanneuses	Dépanneuse – aucune capacité certifiée, capacité de la flèche inférieure à 10 tonnes ou plateau basculant pour le chargement	/heure	

Glossaire

Les taux des dépanneuses pour les services de récupération sont déterminés par la capacité certifiée la plus proche de la dépanneuse, et par le temps que la dépanneuse met pour se rendre au lieu du remorquage et à revenir à son lieu de répartition, et à remorquer le véhicule automobile en question; ainsi que le temps nécessaire sur le lieu d'une récupération pour préparer le véhicule au remorquage, y compris l'utilisation de treuils, de flèches fixes et de flèches rotatives, coulissantes ou autres, selon un taux de base minimal d'une heure pour la première heure.

Ce taux pour les services de récupération comprend le temps passé en attente, si les services d'urgence le demandent.

Ce taux horaire est calculé pour chaque période ou segment de 30 minutes.

Récupération — équipement, véhicules spécialisés et de soutien

Catégorie	Services	Structure des taux	Mes tarifs et notes
Récupération — équipement	coussins d'air	/incident	
Récupération — équipement	éclairage ou support d'éclairage	/incident	
Récupération — équipement	conteneur	/incident	
Récupération — véhicules spécialisés	chargeuse-pelleteuse	/heure	
Récupération — véhicules spécialisés	chargeuse frontale	/heure	
Récupération — véhicules spécialisés	chariot élévateur	/heure	
Récupération — véhicules spécialisés	direction à glissement	/heure	
Récupération — véhicules spécialisés	véhicule d'extraction souterrain	/heure	
Récupération — véhicules spécialisés	camion à benne basculante	/heure	
Récupération — véhicules spécialisés	véhicule tracteur	/heure	
Récupération — véhicules spécialisés	remorque à plateforme	/heure	
Récupération — véhicules spécialisés	remorque-plateau	/heure	
Récupération — véhicules spécialisés	semi-remorque fourgon	/heure	
Récupération — Véhicules de soutien	véhicule d'intervention en cas d'incident avec des outils et du matériel	/heure	

Recovery - support vehicles	véhicule d'intervention avec balise ou lampe à 360°	/heure	
--------------------------------	--	--------	--

Glossaire

Équipement, coussins d'air - ce taux s'applique à l'utilisation nécessaire de coussins d'air sur les lieux d'une récupération.

Équipement, éclairage ou support d'éclairage - ce taux s'applique à l'utilisation requise de l'équipement pour éclairer les lieux d'une récupération.

Équipement, conteneur- ce taux s'applique à la livraison et au retrait nécessaires d'un conteneur ou d'une benne similaire.

Véhicules spécialisés et de soutien - un taux de service de récupération pour les véhicules spécialisés et de soutien nécessaires, et leurs opérateurs, et y compris tous les accessoires nécessaires, sur le lieu d'une récupération, en fonction du temps que le véhicule passe à s'y rendre, puis à revenir à son lieu de répartition, et, s'il y a lieu, tout temps passé à transporter le véhicule automobile en question, selon un taux de base minimal d'une heure pour la première heure.

Ce taux pour les services de récupération comprend le temps passé en attente, si les services d'urgence le demandent.

Ce taux horaire est calculé pour chaque période ou segment de 30 minutes.

Récupération — main-d'œuvre

Catégorie	Services	Structure des taux	Mes tarifs et notes
Récupération — main-d'œuvre	Main-d'œuvre occasionnelle	/heure	
Récupération — main-d'œuvre	Main-d'œuvre spécialisée, superviseur des lieux, coordonnateur de la récupération ou coordonnateur de la santé et de la sécurité	/heure	
Récupération — main-d'œuvre	Main-d'œuvre spécialisée, mécanicien	/heure	
Récupération — main-d'œuvre	Main-d'œuvre spécialisée, gréeur	/heure	

Glossaire

Main-d'œuvre occasionnelle et casual et main-d'œuvre spécialisée - Les taux de main-d'œuvre occasionnelle et spécialisée ne s'appliquent pas aux conducteurs ou aux opérateurs de la dépanneuse, des véhicules ou de l'équipement spécialisés, ou des véhicules ou de l'équipement de soutien.

Le travail nécessaire sur le lieu d'une récupération pour aider un conducteur ou un opérateur de dépanneuse, ou pour rétablir l'état de la chaussée à la demande de la police, y compris l'application de matériaux de nettoyage, et l'utilisation d'outils à main et d'outils électriques portables, selon le temps passé par la personne effectuant le travail passe à se rendre sur les lieux de l'incident et à retourner à son lieu de répartition, et s'il y a lieu, selon un tarif minimal d'une heure pour la première heure.

Ce taux pour les services de récupération comprend le temps passé en attente, si les services d'urgence le demandent.

Ce taux horaire est calculé pour chaque période ou segment de 30 minutes.

Entreposage de véhicules

Catégorie	Services	Structure des taux	Mes tarifs et notes
Entreposage	Rangement extérieur, longueur du véhicule $\leq 6,5\text{m}$	/ jour	
Entreposage	Rangement extérieur, longueur du véhicule $>6,5\text{m}$ and $\leq 12,5\text{m}$	/ jour	
Entreposage	Rangement extérieur, longueur du véhicule $>12,5\text{m}$	/ jour	
Entreposage	Rangement intérieur, longueur du véhicule $\leq 6,5\text{m}$	/ jour	
Entreposage	Rangement intérieur, longueur du véhicule $>6,5\text{m}$ and $\leq 12,5\text{m}$	/ jour	
Entreposage	Rangement intérieur, longueur du véhicule $>12,5\text{m}$	/ jour	
Accès	Accès après les heures d'ouverture	/ incident	

Glossary

Rangement intérieur/extérieur - le taux pour l'entreposage est déterminé par la durée de l'entreposage du véhicule en question. Le taux pour l'entreposage pour le premier jour civil doit être calculé au prorata par heure. Les jours suivants de l'entreposage sont calculés au plein taux journalier.

L'accès après les heures d'ouverture - soit l'accès au véhicule entreposé à un moment où l'exploitant du service d'entreposage de véhicules n'est pas ouvert aux affaires, y compris dans le but d'enlever le contenu personnel, et dans le but de récupérer le véhicule de l'installation, et y compris tout positionnement requis pour permettre le retrait du véhicule entreposé.

Le taux pour l'accès après les heures d'ouverture est pour chaque événement ou occasion où une partie autorisée a demandé l'accès ou la récupération du véhicule après les heures d'ouverture, et que l'exploitant du service d'entreposage a répondu pour fournir cet accès ou cette récupération, sauf lorsque la réponse a lieu pendant les heures d'ouverture de l'installation d'entreposage, ou de 8 h à 18 h du lundi au vendredi, ou de 9 h à 12 h le samedi.

Une réponse pour fournir un accès ou une récupération à plusieurs demandes de plusieurs parties autorisées en relation avec le même véhicule entreposé est considérée comme un seul événement.